



COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT

Maison départementale des sports
907 rue du Professeur Blayac
34000 – MONTPELLIER
04.67.67.30.00
www.codep34.fr

PROCES-VERBAL de la réunion du 02/10/ 2014

Présents : Jacques CLAMOUSE, Marylène CLAMOUSE, Jean de RUDNICKI, Michel TURF, Christian ARNOLD, A Gilles IBARS,.

Absent excusé : Adolphe BERNAD, Bernard BALMEFREZOL.

Absent : André ROSSI

Invité : J.P BONIN président de la Ligue L.R et C.LOPEZ vice-président

La réunion prévue le 18/09 a été reportée en raison des intempéries (Alerte orange) et 3 absents pour raisons médicales.

Ordre du jour

1. Lecture du dernier P.V de réunion et approbation
2. Récompenses fédérales : propositions (Clubs et structures)
3. Présentation programme : **André ROSSI (Développement et promotion du VTT)**
4. Point sur les commissions définies et l'organisation communication aux clubs
5. Projets Innovants : réglementation et décision
6. Notes de frais.
7. Point sur la compta.
8. Le dossier pilote inscription nouveau club. Montagnac, situation actuelle
9. La coupe CoDep 34 : situation actuelle et classement provisoire
10. Préparation réunion organisation Congrès Fédéral 2015 (Date réunion des clubs en octobre)
11. Questions diverses : passage de la randonnée L'€uro PN le 23/09/14

1. Approbation du P.V de réunion du CoDep 34 du 23 avril 2014 :

Aucune remarque n'ayant été faite, le PV de la réunion du 03 juin 2014 est adopté.

2. Exclusion de ROSSI André pour 3 absences continues sans motif réel et sérieux :

Suite à 3 absences consécutives sans motif sérieux le comité de direction du CoDep34 a pris la décision à la majorité d'exclure définitivement A.ROSSI.

Copie lettre adressée LR avec AR à l'intéressé

« Depuis l'assemblée générale extraordinaire du 12 avril 2014, un nouveau CoDep a été mis en place et vous en êtes membre élu, en charge du développement du V.T.T.

Depuis, trois réunions du comité ont eu lieu avec les convocations ad hoc dont la dernière vous a été envoyée par LR avec AR.

Cependant, à chacune des réunions, vous étiez absent pour un motif d'excuse non précisé. De plus, vos pouvoirs envoyés par email ne sont pas réglementaires et ont été refusés par les destinataires.

Vous comprendrez que nous ne pouvons pas accepter ce comportement qui ne respecte pas notre règlement intérieur et porte préjudice au bon fonctionnement du CoDep34.

A cet effet, **la décision de vous exclure** conformément à l'article 20 : absences –du règlement intérieur a été prise à la majorité suite à un vote en séance en présence du président de la Ligue de cyclotourisme du Languedoc Roussillon, J.P BONIN et de son vice-président C. LOPEZ. (Témoins et non votants).

Pour l'exclusion : 7 votes dont 1 par procuration (A.BERNAD)

Absent excusé : B. BALMEFREZOL

Absent : A.ROSSI

En conséquence, Monsieur, **vous êtes exclu définitivement du CoDep34** à compter du deux octobre deux mille quatorze à vingt heures. Nous vous serions obligés de vouloir bien restituer au CoDep34, sans délai, tous les documents ou matériels qui vous ont été prêtés. » »

3. DEVELOPPEMENT & PROMOTION DU VTT

En attente

4. COMMISSIONS

Une revue de toutes les commissions en cours a été faite, elles seront présentées lors de la réunion avec les clubs le 15 novembre.

5. REUNION CLUBS

Il a été décidé de réunir les clubs le 15/11/2014 afin de faire une présentation des points suivants suite à la réorganisation du CoDep34. Les sujets traités seront les suivants :

- La sécurité
- La composition des commissions

- La Coupe CODEP34

- L'organisation des randonnées
- L'organisation de l'assemblée générale FFCT en 2015.

6. PROJET INNOVANT

Depuis quelques temps on s'aperçoit que la fréquentation des randonnées des clubs diminue. A priori, les cyclos ne se déplacent pas trop loin avec leur véhicule et puis les circuits sont trop connus et par voie de conséquence ils ne se renouvellent pas. Le CoDep 34 a donc défini comme priorité l'INNOVATION.

A cet effet, afin de relancer la pratique du cyclotourisme et de s'éloigner un peu des randonnées du dimanche matin autour du clocher du village, le CoDep 34 a décidé de soutenir les clubs qui seront INNOVANTS dans l'organisation de leur randonnée annuelle.

A cet effet le projet Rand'INNOV sera présenté lors de la réunion avec les clubs.

7. NDF

Le document officiel sous excel est approuvé et sera utilisé par les membres du CoDep34 dans les règles définies.

8. SITUATION COMPTABILITE

La compta est à jour et la situation est saine. Aucun écart n'est à constater.

9. DOSSIER PILOTE : inscription nouveau club

Le club de Montagnac qui avait fait une demande de complaisance d'inscription à la FFCT n'a pas donné suite à notre dossier à ce jour. Mentionnons que leur demande était motivée pour l'animation de leur cyclosportive...

Le club de BEDARIEUX a fait une demande pour adhérer à la FFCT, dossier en cours, en attente de RDV pour finaliser l'inscription.

10. COUPE CODEP

Le point sera fait lors de la réunion avec les clubs. Cependant il est à noter que des clubs ne renvoient pas les fiches « Retour » et des imperfections sont constatées dans la transmission des documents.

11. CONGRES FEDERAL 2015

Ce sujet important sera présenté lors de la réunion des clubs le 15/11. Des membres du CoDep34 se déplaceront à TOURS pour le congrès 2014. Il sera demandé au 3 derniers CoDeps organisateurs des renseignements précis sur l'organisation.

12. QUESTIONS DIVERSES

Passage de l'€uro'PN dans le département, le CODEP et 4 clubs(CCFabrègues, CFrontignan, Magalas et Le Gazelac de Béziers) ont participé à l'accompagnement sur l'itinéraire Arles-Béziers depuis le Grau du Roi.

Le CoDep34 a décidé d'investir dans :

- Un ordinateur portable
- Un vidéo-projecteur
- Un grand écran de projection
- Une fontaine à café

La prochaine réunion du comité aura lieu le **à définir** 2014 à 17h30 à MONTPELLIER au siège du CoDep.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 20h30

Le Président

Jacques CLAMOUSE



Le Secrétaire

Jean Joël de RUDNICKI

